



**Canadian Association
of Research Libraries**
**Association des bibliothèques
de recherche du Canada**

Orientations stratégiques de mai 2013 à mai 2016

L'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) est le chef de file de la communauté des bibliothèques de recherche du Canada. L'ABRC compte parmi ses membres les 29 grandes bibliothèques universitaires du pays, ainsi que Bibliothèque et Archives Canada et l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST-CNRC).

Mission

L'ABRC assure un leadership au nom des bibliothèques de recherche du Canada et améliore leur contribution à la recherche et à l'enseignement supérieur. L'ABRC promeut l'efficacité et la pérennité de la communication scientifique, ainsi que la mise en œuvre de politiques publiques qui garantissent un accès plus large aux résultats de la recherche.

Orientations stratégiques

Dans les sphères de la recherche, de l'enseignement et de l'apprentissage, transformées par les changements technologiques, démographiques et socio-économiques, les bibliothèques de recherches canadiennes déploient de nouvelles stratégies d'acquisition, de conservation et de partage de savoir. L'ABRC représente et soutient fortement les nouveaux rôles des bibliothèques de recherche, tels que déterminés par ses membres. L'ABRC travaille particulièrement à faire progresser la vision, à accroître la capacité et à démontrer la valeur des bibliothèques de recherche canadiennes tout en contribuant à améliorer l'accès à la recherche.

1 Faire avancer la vision des bibliothèques de recherche canadiennes

1.1 Redéfinir nos collections et nos services d'appui à la recherche

Tenant compte de la croissance, de la diversification des formats, de la nature interdisciplinaire et de l'agrégation des ressources universitaires, l'ABRC aide ses membres à redéfinir leurs collections de façon à contribuer aux nouveaux modes d'apprentissage, d'enseignement et de recherche, ainsi qu'aux nouveaux domaines d'activité académique.

1.2 Renforcer le rôle national du réseau des bibliothèques de recherche

L'ABRC et ses membres identifient et coordonnent des activités qui s'étendent au-delà de l'échelle locale et propose son soutien aux importants programmes nationaux qui ont trait au patrimoine, à la recherche et à l'enseignement supérieur.

1.3 Promouvoir la mobilisation de la société à l'échelle nationale et internationale

Les membres de l'ABRC veulent contribuer aux collectivités et aux organisations communautaires à l'extérieur de leur contexte universitaire ou institutionnel et en obtenir l'appui. L'ABRC représente ses membres en conséquence, tisse des partenariats et crée des opportunités pour échanger de l'information en appui à un programme dynamique de collaboration et de mobilisation.

2 Accroître la capacité des bibliothèques de recherche canadiennes

2.1 Faciliter la collaboration visant à partager et préserver les collections de recherche du Canada

Les membres de l'ABRC jouent un rôle critique dans la gestion des ressources de recherche qui soutiennent le savoir, l'élaboration de politiques et l'innovation. L'ABRC explore et appuie de nouvelles collaborations entre bibliothèques et avec d'autres organismes de recherche afin de se doter des méthodes les plus efficaces possible pour assurer cette gestion.

2.2 Développer l'expertise pour assumer de nouveaux rôles

L'intégration des technologies de l'information, l'émergence de nouveaux secteurs de pointe et l'internationalisation de la recherche et de l'enseignement supérieur prennent de plus en plus d'ampleur. L'ABRC soutient le développement des bibliothèques favorisant une plus grande diversité d'expertises et d'expériences professionnelles.

2.3 Aider les membres à aborder la gestion des ressources

Les transformations de la recherche et de l'enseignement supérieur convergent avec l'évolution démographique et socioéconomique exigent des approches nouvelles et pragmatiques du leadership, de la gestion efficace des bibliothèques et de l'élaboration de nouveaux programmes de bibliothéconomie pertinents. L'ABRC fournit une tribune où ses membres pourront aborder cette question et échanger sur les pratiques exemplaires.

3 Promouvoir la valeur des bibliothèques de recherche canadiennes

3.1 Soutenir et développer des mesures axées davantage sur les résultats pour démontrer l'impact des bibliothèques sur la recherche, l'enseignement et l'apprentissage

L'ABRC coordonne l'élaboration de paramètres et d'outils axés sur les bibliothèques ayant trait à la réussite académique, aux résultats de la recherche, aux taux de réussite pour les demandes de subventions, etc.

3.2 Faciliter l'évaluation des services des bibliothèques

Par l'exécution de programmes axés sur l'évaluation, le partage d'information et le soutien à la recherche pertinente, l'ABRC appuie ses membres lorsqu'ils ont recours à des éléments probants fondés sur les résultats pour démontrer le retour sur investissement et d'autres mesures de la valeur des bibliothèques de recherche.

3.3 Accroître le rôle des bibliothèques dans la recherche

L'ABRC et ses membres élaborent des stratégies, tissent des alliances et favorisent la création de partenariats afin d'accroître et de mettre en évidence la contribution des bibliothèques à la réussite des activités de recherche.

4 Appuyer l'accès à la recherche

4.1 Coordonner les initiatives de gestion des données de recherche

Reconnaissant la valeur et le potentiel de transformation fondamentale du savoir par les données de recherche et la recherche à forte concentration de données, l'ABRC coordonne les efforts entourant : la sensibilisation, la promotion, le soutien, la formation, l'accès, la découverte, l'archivage, la conservation et les environnements de recherche virtuels.

4.2 Promouvoir le libre accès et les nouveaux modèles de communication scientifique

L'ABRC joue un rôle de premier plan dans : la promotion de la transformation des modes de communication scientifique, l'accès équitable aux résultats de la recherche, une large diffusion et la conservation à long terme de la recherche qui sous-tend le mouvement de libre accès.

4.3 Représenter les intérêts du milieu universitaire concernant le droit d'auteur et les politiques de l'information.

L'ABRC est un porte-parole national des intérêts du milieu universitaire à l'égard de l'importance d'une approche équilibrée et équitable des enjeux liés au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle.